



PRSE 3

– Île-de-France –

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉSULTAT

Novembre 2020

Table des matières.....	2
Types d'indicateurs.....	3
Liste des indicateurs	4
1 Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé.....	5
1.1 Intégrer la santé dans l'aménagement urbain	5
1.2 Prévenir les risques pour la santé liés aux végétaux et animaux	6
1.3 Développer un réseau régional ressource en santé environnement.....	8
1.4 Sécuriser l'alimentation en eau potable.....	9
2 Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé...	11
2.1 Diffuser des préconisations sanitaires pour le jardinage en milieu urbain	11
2.2 Lutter contre les risques liés à l'amiante.....	12
2.3 Étudier les sources de polluants émergents.....	12
2.4 Poursuivre la mise en œuvre de la protection des captages d'eau potable	13
3 Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé..	15
3.1 Consolider les connaissances sur les zones de multi-exposition environnementale	15
3.2 Améliorer le dispositif de surveillance des nuisances aéroportuaires.....	16
3.3 Utiliser les études de zones pour la réduction des inégalités environnementales.....	16
3.4 Accompagner la caractérisation et la résorption de zones de multi-exposition	17
3.5 Réaliser un état des lieux régional en santé environnement.....	18
4 Protéger et accompagner les populations vulnérables	20
4.1 Réduire les risques chez la femme enceinte et le jeune enfant	20
4.2 Protéger les jeunes des risques auditifs	21
4.3 Mieux maîtriser les facteurs environnementaux de l'asthme et des allergies.....	22
4.4 Prendre en compte les enjeux sanitaires de la précarité énergétique.....	24
4.5 Lutter contre l'habitat indigne	25

TYPES D'INDICATEURS

Type	Finalité	Forme / échelle	Légende
Indicateur de résultat	Il vise à mettre en évidence des changements réalisés grâce à l'action par rapport à la situation de départ : réalisations découlant de l'action, résultats directs, voire effets atteints dans le public cible.	Valeur atteinte en numérateur, valeur cible en dénominateur Défini par action	Code RNNx
Critère de réussite	Il apprécie l'atteinte d'un objectif occupant une place centrale dans la définition de l'action.	Valeurs possibles : « Non encore atteint », « Atteint », « Non atteint » Défini par action	Code INNx
Indicateur d'avancement global	Il décrit l'avancement de la mise en œuvre de la sous-action (et, par agrégation, de l'action), en considérant les phases, étapes de travail ou tâches qui la composent (avec un poids relatif à la charge de travail associée) ayant été réalisées.	Exprimé en pourcentage Défini par sous-action	Code GNNN
Indicateur d'avancement ciblé	Il décrit le degré d'avancement d'une tâche jugée centrale dans la mise en œuvre ou emblématique de la sous-action, au regard d'un objectif planifié.	Valeurs possibles : « Non encore atteint », « Atteint », « Non atteint » Défini par sous-action	Code SNNNx
Indicateur de situation	Il qualifie l'avancement d'une sous-action, tel qu'apprécié par le(s) pilote(s) et l'équipe de suivi du plan.	Valeurs possibles : « Terminé », « Dans les temps », « Attente », « Retard », « Blocage » Défini par sous-action	Sans objet dans ce document

LISTE DES INDICATEURS

AXE 1

1.1	R11a		G111	G112	G113
	R11b		S111a		
	R11c		S111b		

1.2	R12a		G121	G122	G123	G124	G125
	R12b		S121a	S122a	S123a		
	R12c		S121b	S122b	S123b		

1.3	R13a		G131	G132
	R13b			
	R13c			
	R13d			

1.4	R14a		G141	G142
	R14b		S142a	

AXE 3

3.1		I31a	G311	G312	G313	G314	G315
-----	--	------	------	------	------	------	------

3.2		I32a	G321	G322
-----	--	------	------	------

3.3	R33a		G331	G332	G333
	R33b		S332a		

3.4	R34a		G341	G342	G343
-----	------	--	------	------	------

3.5	R35a		G351	G352	G353
			S352a		

AXE 2

2.1		I21a	G211	G212	G213
					S213a

2.2		I22a	G221	G222
		I22b		
		I22c		

2.3	R23a		G231	G232
	R23b			

2.4	R24a	I24a	G241	G242	G243	G244
-----	------	------	------	------	------	------

AXE 4

4.1	R41a		G411	G412	G413
				S412a	

4.2	R42a		G421	G422	G423	G424	G425
	R42b					S424a	S425a
						S424b	S425b

4.3	R43a		G431	G432	G433	G434
	R43b		S431a	S432a	S433a	S434a
			S431b			

4.4		I44a	G441
-----	--	------	------

4.5	R45a		G451	G452
			S451a	S452a

1 PRÉPARER L'ENVIRONNEMENT DE DEMAIN POUR UNE BONNE SANTÉ

1.1 INTÉGRER LA SANTÉ DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Code	Intitulé	Cible
R11a	Nombre d'actions engagées en lien avec la démarche globale de sensibilisation par rapport à celui prévu	20
Source : ARS et ADEME.		

Code	Intitulé	Cible
R11b	Nombre de démarches expérimentales en lien avec l'UFS menées par rapport à celui prévu	15
Source : ARS et ADEME.		

Code	Intitulé	Cible
R11c	Nombre de retours d'expérience d'EIS formalisés dans une perspective de capitalisation par rapport à celui prévu	12
Source : ARS et ADEME.		

1.1.1 Sensibiliser à l'urbanisme favorable à la santé

Code	Phase.....	Poids
G111	1. Identifier les institutions relais de sensibilisation	10 %
	2. Élaborer un support de sensibilisation des élus en lien avec les AMI (1 ^{er} AMI SEAD)	30 %
	3. Conduire des évènements d'envergure régionale avec des professionnels de l'aménagement	30 %
	4. Créer une interface en ligne et élaborer de nouveaux supports en lien avec les AMI (2 ^{ème} AMI SEAD).....	30 %

Code	Intitulé	Cible
S111a	Nombre d'événements/formations réalisé(e)s par rapport à celui prévu	10
Source : ARS et ADEME.		

Code	Intitulé	Cible
S111b	Nombre d'institutions participantes parmi celles invitées	90
Source : ARS et ADEME. Synthèse de la participation à plusieurs séminaires thématiques (« Santé et planification », « Alimentation durable dans nos territoires ») et aux grands séminaires régionaux, à partir de la liste établie par l'ARS des acteurs identifiés comme ayant un « intérêt pour l'urbanisme favorable à la santé ».		

1.1.2 Développer l'urbanisme favorable à la santé

Code	Phase.....	Poids
G112	1. Engager des démarches d'expérimentations de type UFS	50 %
	2. Engager des démarches d'aménagement, tenant compte des retours d'expérience et de la méthodologie nationale	50 %

1.1.3 Développer l'évaluation de l'impact sur la santé des projets d'aménagement

Code	Phase.....	Poids
G113	1. Formaliser le cahier des charges de capitalisation (1 ^{er} AMI).....	10 %
	2. Conduire la capitalisation (1 ^{er} AMI)	30 %
	3. Réaliser une journée de capitalisation (1 ^{er} AMI).....	10 %
	4. Formaliser le cahier des charges de capitalisation (2 ^{ème} AMI)	10 %
	5. Conduire la capitalisation (2 ^{ème} AMI)	30 %
	6. Réaliser une journée de capitalisation (2 ^{ème} AMI).....	10 %

1.2 PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ LIÉS AUX VÉGÉTAUX ET ANIMAUX

Code	Intitulé	Cible
R12a	Nombre de communes comportant un observateur/référent identifié pour la gestion des espèces potentiellement dangereuses pour la santé (à l'échelle communale ou de l'EPCI) parmi celles où une espèce à risque (chenille processionnaire du pin ou du chêne, ambroisie, moustique tigre) a été identifiée	100 %

Source : ARS et FREDON IDF. Il est à noter que les observateurs ambroisie ne sont pas obligatoirement proposés par des collectivités. De nombreuses sentinelles sont soit des particuliers, soit rattachées à des structures autres que des collectivités (ex. : chambre d'agriculture). Par ailleurs, de nombreuses sentinelles, quoique référencées dans une commune par soucis de simplicité, ont en réalité une action de surveillance sur un territoire bien plus vaste que celui de la commune mentionnée. Ainsi, c'est le nombre total de structures comportant au moins un observateur identifié qui est renseigné, qu'une espèce à risque ait été identifiée ou non sur la commune de rattachement.

Code	Intitulé	Cible
R12b	Nombre de communes où au moins un événement (réunion de sensibilisation, opération d'arrachage...) a été organisé parmi les communes où la présence d'ambroisie est avérée	100 %

Source : ARS et FREDON IDF.

Code	Intitulé	Cible
R12c	Nombre de signalements ayant fait l'objet d'un traitement (infirmerie ou confirmation) parmi ceux reçus via la plateforme Signalement Ambroisie	100 %

Source : ARS et FREDON IDF.

1.2.1 Surveiller les espèces dangereuses pour la santé

Code	Phase.....	Poids
G121	1. Déployer un réseau de pièges à papillons de chenilles processionnaires	10 %
	2. Valider le protocole de surveillance des papillons de chenilles processionnaires	10 %
	3. Développer un appareil de détection des processions de chenilles.....	20 %
	4. Tester l'appareil de détection des processions de chenilles	30 %
	5. Cartographier les principaux foyers d'implantation de chenilles	30 %

Code	Intitulé	Cible
S121a	Nombre de pièges à papillons de chenilles processionnaires du pin déployés en Île-de-France	25
Source : ARS et INRAE.		

Code	Intitulé	Cible
S121b	Nombre de pièges à papillons de chenilles processionnaires du chêne déployés en Île-de-France	15
Source : ARS et INRAE.		

1.2.2 Accompagner les collectivités dans la gestion des espèces dangereuses pour la santé

Code	Phase.....	Poids
G122	1. Préparer des outils d'identification et de bonnes pratiques	25 %
	2. Constituer et organiser le réseau régional.....	25 %
	3. Définir le contenu de la formation des référents	25 %
	4. Définir les modalités de recueil et de centralisation des signalements par les référents communaux	25 %

Code	Intitulé	Cible
S122a	Nombre de réunions du réseau régional réalisées par rapport à celui attendu	4
Source : ARS et FREDON IDF.		

Code	Intitulé	Cible
S122b	Nombre de formations régionales ou départementales réalisées par rapport à celui attendu	4
Source : ARS et FREDON IDF.		

1.2.3 Informer sur les espèces dangereuses pour la santé

Code	Phase.....	Poids
G123	1. Créer un outil de communication (panneaux d'exposition) à destination des collectivités pour informer le grand public sur le risque chenille	25 %
	2. Créer des outils de sensibilisation et de bonnes pratiques sur le risque chenille destinés aux collectivités	25 %
	3. Créer des outils de sensibilisation sur le risque ambrosie destinés au grand public	25 %
	4. Créer des outils de bonnes pratiques sur le risque ambrosie destinés aux collectivités	25 %

Code	Intitulé	Cible
S123a	Nombre de collectivités ayant obtenu à titre gracieux l'outil de communication grand public sur le risque chenille par rapport à celui attendu	100
Source : ARS et FREDON IDF.		

Code	Intitulé	Cible
S123b	Nombre de collectivités ayant sollicité les outils de sensibilisation et/ou de bonnes pratiques par rapport à celui attendu	200

Source : ARS et FREDON IDF.

1.2.4 Lutter contre les nuisances des espèces dangereuses pour la santé

Code	Phase.....	Poids
G124	1. Identifier les méthodes de lutte et les substances utilisées.....	20 %
	2. Définir les modalités et les situations d'utilisation.....	30 %
	3. Définir un protocole commun de surveillance renforcée et de centralisation des résultats.....	20 %
	4. Évaluer l'efficacité des moyens de lutte et leur tolérance par les applicateurs.....	30 %

1.2.5 Prendre en charge les personnes exposées à des espèces dangereuses pour la santé

Code	Phase.....	Poids
G125	1. Faire un état des lieux de l'offre en consultation de pathologie environnementale.....	30 %
	2. Évaluer l'adéquation des moyens aux sollicitations traitées.....	20 %
	3. Évaluer les besoins pour développer l'expertise environnementale dans les consultations de pathologies professionnelles.....	20 %
	4. Sensibiliser la population à la déclaration.....	30 %

1.3 DÉVELOPPER UN RÉSEAU RÉGIONAL RESSOURCE EN SANTÉ ENVIRONNEMENT

Code	Intitulé	Cible
R13a	Nombre d'acteurs inscrits dans le cadre du réseau par rapport à celui attendu	100

Source : animation du réseau ÎSÉE. L'inscription est définie par la signature de la charte du réseau par l'organisation adhérente. La naissance du réseau date du 14 juin 2019.

Code	Intitulé	Cible
R13b	Nombre d'acteurs actifs parmi ceux inscrits	50 %

Source : animation du réseau ÎSÉE. On considère un membre actif comme un adhérent qui a déjà participé à un groupe-projet et/ou est intervenu lors d'au moins un événement du réseau. Elle est mesurée par année calendaire. Un résultat de 50 % d'acteurs actifs parmi ceux inscrits est considéré comme satisfaisant.

Code	Intitulé	Cible
R13c	Nombre de groupes-projets portant une action au nom du réseau par rapport à celui attendu	7

Source : animation du réseau ÎSÉE. À noter pour l'interprétation : comptabilisation des groupes actifs, hors groupes dédiés à l'organisation d'événements du réseau.

Code	Intitulé	Cible
R13d	Nombre d'évènements présentiels organisés dans le cadre du réseau par rapport à celui attendu	3

Source : animation du réseau ÎSÉE. Précisions : le premier événement de lancement du réseau a eu lieu le 14 juin 2019 et a rassemblé une cinquantaine de personnes, une affluence au-delà des projections. Un second évènement a été organisé le 3 décembre 2019 sur le thème « Pour un environnement favorable à la santé du jeune enfant », regroupant une centaine de participants.

1.3.1 Créer un réseau régional santé-environnement

Code	Phase.....	Poids
G131	1. Préfigurer le réseau	20 %
	2. Mettre en place le réseau.....	20 %
	3. Animer le réseau : 2019.....	10 %
	4. Animer le réseau : 2020.....	25 %
	5. Animer le réseau : 2021.....	25 %

1.3.2 Former des médiateurs sur la santé environnementale

Code	Phase.....	Poids
G132	1. Préfigurer le dispositif de formation / éducation en santé environnement	30 %
	2. Développer des modules de formation	20 %
	3. Déployer les formations	50 %

1.4 SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Code	Intitulé	Cible
R14a	Nombre de documents régionaux diffusés afin de sensibiliser et d'accompagner les collectivités par rapport à celui prévu	2

Source : ARS.

Code	Intitulé	Cible
R14b	Nombre de plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux accompagnés financièrement et méthodologiquement dans le cadre de l'appel à projets par rapport à celui prévu	6

Source : ARS.

1.4.1 Définir une intervention sur des territoires pilotes

Code	Phase.....	Poids
G141	1. Définir la stratégie d'action de l'ARS dans le cadre d'un groupe projet	25 %
	2. Proposer un cahier des charges pour la conduite des PGSE	25 %
	3. Rédiger un document de sensibilisation des PRPDE	25 %
	4. Mettre en œuvre la stratégie de communication et de sensibilisation des PRPDE	25 %

1.4.2 Intervenir sur des territoires pilotes partenaires

Code	Phase.....	Poids
G142	1. Organiser un appel à projet dédié aux PGSSE.....	20 %
	2. Conventionner avec les lauréats de l'appel à projet	10 %
	3. Réaliser un retour d'expérience de l'appel à projet	35 %
	4. Développer une stratégie de mobilisation des PRPDE pour lancer de nouveaux PGSSE suite au retour d'expérience	35 %

Code	Intitulé	Cible
S142a	Nombre de PRPDE ayant initié la réalisation de leur PGSSE parmi les lauréats de l'appel à projets	13

Source : ARS.

2 SURVEILLER ET GÉRER LES EXPOSITIONS LIÉES AUX ACTIVITÉS HUMAINES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ

2.1 DIFFUSER DES PRÉCONISATIONS SANITAIRES POUR LE JARDINAGE EN MILIEU URBAIN

Code	Intitulé
I21a	Rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour le jardinage en milieu urbain
Source : ARS.	

2.1.1 Mutualiser et harmoniser les travaux sur les transferts de polluants dans le cadre du jardinage

Code	Phase.....	Poids
G211	1. Faire le bilan des connaissances et harmoniser les méthodologies relatives à l'étude du jardinage urbain	20 %
	2. Exploiter les données géographiques de qualité des sols	20 %
	3. Définir un protocole d'essai et identifier des sites pertinents pour une étude de terrain	10 %
	4. Évaluer les expositions et risques sanitaires spécifiques aux jardiniers amateurs sur la base des connaissances acquises sur le transfert des HAP vers le végétal et proposer des recommandations en termes de prévention et de gestion	50 %

2.1.2 Vérifier la compatibilité entre les milieux et les usages de jardinage (Vallée de Seine)

Code	Phase.....	Poids
G212	1. Exploiter les données relatives à la qualité des milieux.....	80 %
	2. [Étape optionnelle] Mettre en place une évaluation des risques	0 %
	3. Proposer des recommandations d'actions de prévention et de gestion	20 %

2.1.3 Diffuser des bonnes pratiques de jardinage

Code	Phase.....	Poids
G213	1. Faire l'état des connaissances sur les pratiques de jardinage urbain.....	20 %
	2. Réaliser une concertation avec les collectivités et les acteurs (recueil des attentes et connaissances)	15 %
	3. Élaborer un guide à destination des collectivités	50 %
	4. Diffuser le guide aux collectivités.....	5 %
	5. Organiser une journée de diffusion d'information auprès des collectivités.....	10 %

Code	Intitulé	Cible
S213a	Nombre de collectivités participant à la/les journées de diffusion parmi celles invitées	150
Source : ARS. La cible fixée (150) correspond à 50 % du nombre de collectivités invitées (300). Seront précisés en temps voulu : l'/les événements pris en compte, les catégories de collectivités invitées, les modalités de calcul du nombre de participantes (ex. : émargement d'un représentant).		

2.2 LUTTER CONTRE LES RISQUES LIÉS À L'AMIANTE

Code	Intitulé
I22a	Formalisation du document de sensibilisation des élus de collectivités
Source : ARS et DIRECCTE.	

Code	Intitulé
I22b	Formalisation de la brochure à destination des professionnels de déchetteries
Source : ARS et DIRECCTE.	

Code	Intitulé
I22c	Formalisation d'un document d'information des bailleurs sociaux
Source : ARS et DIRECCTE.	

2.2.1 Informer pour diminuer l'exposition à l'amiante

Code	Phase.....	Poids
G221	1. Élaborer un document de sensibilisation des élus de collectivités.....	35 %
	2. Diffuser le document de sensibilisation des élus de collectivités.....	5 %
	3. Élaborer un support d'information à l'attention des professionnels de déchèterie	25 %
	4. Réaliser la diffusion du support d'information pour les professionnels de déchèterie.....	5 %
	5. Concevoir un support de sensibilisation des bailleurs pour l'information de leurs locataires..	25 %
	6. Réaliser la diffusion du support de sensibilisation des bailleurs.....	5 %

2.2.2 Mettre en place un protocole interinstitutionnel régional amiante

Code	Phase.....	Poids
G222	1. Définir les rôles de chaque institution en matière d'amiante	25 %
	2. Élaborer des règles de fonctionnement de la coopération interinstitutionnelle amiante dans le cadre du GIRA	50 %
	3. Réaliser un retour d'expérience de la mise en place de ces règles	25 %

2.3 ÉTUDIER LES SOURCES DE POLLUANTS ÉMERGENTS

Code	Intitulé	Cible
R23a	Nombre d'industriels volontaires pour la réalisation de campagnes de mesures des dioxines bromées sur leur site par rapport à celui prévu	6
Source : Ineris. L'indicateur recense le nombre d'industriels franciliens pour lesquels la campagne de mesures a été réalisée et non ceux qui ont juste accepté d'y participer.		

Code	Intitulé	Cible
R23b	Nombre d'industriels volontaires pour la réalisation de campagnes de mesures des nanoparticules sur leur site par rapport à celui prévu	2

Source : Ineris. L'indicateur recense le nombre d'industriels franciliens pour lesquels la campagne de mesures a été réalisée et non ceux qui ont juste accepté d'y participer.

2.3.1 Mettre en œuvre la démarche en ciblant les dioxines bromées

Code	Phase.....	Poids
G231	1. Identifier des sites potentiellement émetteurs	5 %
	2. Choisir une méthodologie de mesure.....	10 %
	3. Déterminer les sites et les points de mesures	25 %
	4. Mise en œuvre de l'étude « feux de déchets »	30 %
	5. Réaliser les campagnes de mesure	20 %
	6. Analyser les résultats des campagnes de mesure.....	10 %

2.3.2 Mettre en œuvre la démarche en ciblant les nanoparticules

Code	Phase.....	Poids
G232	1. Identifier des sites potentiellement émetteurs	15 %
	2. Choisir une méthodologie de mesure.....	25 %
	3. Déterminer les sites et les points de mesures	15 %
	4. Réaliser les campagnes de mesure	25 %
	5. Analyser les résultats des campagnes de mesure.....	20 %

2.4 POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Code	Intitulé	Cible
R24a	Nombre d'expérimentations lancées pour la protection à l'échelle des AAC dans les DUP par rapport à celui envisagé	3

Source : ARS et DRIEE. Une cible de 3 a paru raisonnable au regard du caractère nouveau et encore incertain de la démarche. Les enjeux sont davantage qualitatifs (retour d'expérience attendu) que quantitatifs.

Code	Intitulé
I24a	Diffusion d'un retour d'expérience sur l'utilisation de la DUP comme levier d'action pour la protection des AAC

Source : ARS et DRIEE.

2.4.1 Afficher les coûts de non-protection de la ressource en eau souterraine

Code	Phase.....	Poids
G241	1. Réaliser l'étude technico-économique.....	60 %
	2. Rédiger et formaliser le cahier des charges pour les collectivités.....	20 %
	3. Communiquer et répondre aux questions des collectivités	20 %

2.4.2 Informer sur la qualité de l'eau en amont du traitement

Code	Phase.....	Poids
G242	1. Élaborer et mettre en ligne une cartographie des AAC.....	30 %
	2. Communiquer auprès des élus (+/- usagers) concernés.....	20 %
	3. Inciter les maires à élargir le champ de leur obligation d'information.....	50 %

2.4.3 Expérimenter l'usage de la déclaration d'utilité publique pour protéger les aires d'alimentation de captage

Code	Phase.....	Poids
G243	1. Prendre des orientations après la réunion des experts hydrogéologues (janvier 2019).....	20 %
	2. Mobiliser les hydrogéologues pour la protection à l'échelle des AAC.....	60 %
	3. Réaliser un retour d'expérience et présenter le document en Commission Administrative Régionale.....	20 %

2.4.4 Améliorer la connaissance des pollutions

Code	Phase.....	Poids
G244	1. Élaborer un document de synthèse portant sur le travail de laboratoire et la recherche bibliographique.....	50 %
	2. Réaliser une expérimentation sur le lien entre activités passées et présentes et pollution des eaux.....	50 %

3 TRAVAILLER À L'IDENTIFICATION ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE SANTÉ

3.1 CONSOLIDER LES CONNAISSANCES SUR LES ZONES DE MULTI-EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE

Code	Intitulé
I31a	Mise à disposition du public d'un nouvel outil cartographique régional des zones de multi-exposition environnementale
Source : ORS	

3.1.1 Mettre à jour la cartographie de multi-exposition environnementale du PRSE 2

Code	Phase.....	Poids
G311	1. Acquérir les données actualisées auprès des fournisseurs de données.....	30 %
	2. Acquérir les données des nouvelles composantes environnementales choisies.....	30 %
	3. Traiter les données actualisées pour les intégrer à la cartographie.....	40 %

3.1.2 Définir le cadre conceptuel des mises à jour à réaliser

Code	Phase.....	Poids
G312	1. Identifier les déterminants environnementaux pour lesquels les données de surveillance environnementale et/ou de géolocalisation sont accessibles pour l'ensemble de la région....	15 %
	2. Sélectionner les indicateurs d'intérêt.....	15 %
	3. Définir les modalités de représentation des indicateurs sélectionnés	20 %
	4. Définir les échelons géographiques de représentation.....	10 %
	5. Identifier les opportunités d'action et les leviers correspondants (pour corriger les effets des facteurs de risque environnementaux).....	20 %
	6. Définir des modalités de présentation des opportunités d'action (type d'action, échelle géographique pertinente, antagonismes et synergies...)	20 %

3.1.3 Développer un nouvel outil cartographique

Code	Phase.....	Poids
G313	1. Acquérir les données nouvelles auprès de leurs fournisseurs	20 %
	2. Réaliser des analyses complémentaires (analyses de sensibilité, ajustements, colinéarité...) ..	10 %
	3. Construire les indicateurs composites	20 %
	4. Traiter les données pour les intégrer à la cartographie.....	10 %
	5. Identifier des zones de cumul de nuisances/carences en aménités environnementales	20 %
	6. Adapter l'outil web pour intégrer les opportunités d'action associés aux échelles géographiques de représentation	20 %

3.1.4 Caractériser les secteurs multi-exposés et carencés

Code	Phase.....	Poids
G314	1. Sélectionner des indicateurs sociodémographiques adaptés aux échelles de représentation géographique	40 %
	2. Traiter et spatialiser les indicateurs retenus.....	40 %
	3. Réaliser le croisement avec les données de cumul d'exposition.....	20 %

3.1.5 Développer les outils de communication

Code	Phase.....	Poids
G315	1. Élaborer des représentations cartographiques des zones de cumul d'exposition / croisement de données sous format imprimable.....	30 %
	2. Rédiger un rapport définissant la méthodologie utilisée, présenter les résultats accompagnés d'une analyse des situations et des opportunités d'action pouvant être déployées.....	50 %
	3. Présenter l'outil cartographique web et le rapport imprimé lors d'un évènement PRSE 3.....	20 %

3.2 AMÉLIORER LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DES NUISANCES AÉROPORTUAIRES

Code	Intitulé
I32a	Plus-value apportée par les améliorations des observatoires de la qualité de l'air et du bruit, telle que perçue par les membres des commissions consultatives de l'environnement (CCE) des aéroports dans le cadre d'une enquête finale dédiée, par questionnaire

Source : DGAC, Airparif, Bruitparif.

3.2.1 Faire vivre l'observatoire de la qualité de l'air

Code	Phase.....	Poids
G321	1. Préparer les campagnes de mesures pour améliorer l'observatoire	10 %
	2. Réaliser une grande campagne de mesures autour d'Orly	25 %
	3. Réaliser une grande campagne de mesures autour de Charles-de-Gaulle et Le Bourget.....	25 %
	4. Formaliser le bilan de la campagne de mesures d'Orly.....	15 %
	5. Formaliser le bilan de la campagne de mesures de CDG	15 %
	6. Améliorer l'observatoire en intégrant les nouvelles données	10 %

3.2.2 Faire vivre l'observatoire du bruit

Code	Phase.....	Poids
G322	1. Préparer les campagnes de mesures pour améliorer l'observatoire	10 %
	2. Réaliser une grande campagne de mesures autour de Charles-de-Gaulle et Le Bourget.....	20 %
	3. Réaliser une grande campagne de mesures autour d'Orly	15 %
	4. Formaliser le bilan des campagnes de mesures	25 %
	5. Améliorer l'observatoire en intégrant les nouvelles données, en ajoutant de nouvelles stations dans le dispositif et en améliorant les fonctionnalités de la plateforme Survol	30 %

3.3 UTILISER LES ÉTUDES DE ZONES POUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Code	Intitulé	Cible
R33a	Dans le cadre de l'étude de zone Vallée de Seine, nombre de communes ayant diffusé largement les résultats auprès de leurs habitants parmi celles concernées	28

Source : SPI Vallée de Seine. La cible visée correspond à l'ensemble des 28 communes concernées.

Code	Intitulé	Cible
R33b	Nombre de parties prenantes participant à la démarche de l'étude de zone nord-ouest Seine-et-Marne	62

Source : DRIEE. La cible de 62 parties prenantes attendues correspond à l'ensemble des membres du comité de pilotage : élu, associations, services de l'État, partenaires institutionnels comme Airparif, etc.

3.3.1 Finaliser et capitaliser sur l'étude de zone en Vallée de Seine

Code	Phase.....	Poids
G331	1. Finaliser l'étude de zone	60 %
	2. Favoriser la lecture et la communication de l'étude et de ses résultats	20 %
	3. Capitaliser sur les résultats de l'ensemble des études mises en place sur ce territoire	20 %

3.3.2 Poursuivre l'étude de zone Nord-Ouest Seine-et-Marne

Code	Phase.....	Poids
G332	1. Élaborer un atlas des données	30 %
	2. Réaliser les campagnes de mesures complémentaires dans les zones d'intérêt	30 %
	3. Réaliser l'interprétation de l'état des milieux	30 %
	4. Élaborer un plan d'actions ciblées	10 %

Code	Intitulé	Cible
S332a	Nombre de mesures complémentaires réalisées parmi celles recommandées	11

Source : DRIEE. La réalisation de 75 % des mesures recommandées est jugée satisfaisante.

3.3.3 Communiquer sur les outils de diagnostic de cumul des nuisances environnementales

Code	Phase.....	Poids
G333	1. Définir un format approprié pour communiquer autour des outils existants.....	10 %
	2. Élaborer les outils de communication	50 %
	3. Définir le plan de communication	20 %
	4. Assurer la diffusion	20 %

3.4 ACCOMPAGNER LA CARACTÉRISATION ET LA RÉSORPTION DE ZONES DE MULTI-EXPOSITION

Code	Intitulé	Cible
R34a	Nombre de mesures mises en œuvre parmi celles identifiées à l'issue des diagnostics locaux	NA

Source : ORS. Valeurs cibles restant à définir à l'occasion des prochaines étapes de travail.

3.4.1 Élaborer un dispositif d'accompagnement de collectivités

Code	Phase.....	Poids
G341	1. Lancer un appel à projets à destination des collectivités territoriales ou associations locales et sélectionner les candidatures	50 %
	2. Conventionner avec les collectivités retenues	50 %

3.4.2 Accompagner les collectivités partenaires

Code	Phase.....	Poids
G342	1. Adapter les données régionales à l'échelle locale.....	15 %
	2. Intégrer les données locales.....	15 %
	3. Réaliser les diagnostics locaux	30 %
	4. Définir les leviers d'action et mesures envisageables.....	20 %
	5. Définir et mettre en place des moyens d'évaluation de l'efficacité des actions.....	20 %

3.4.3 Effectuer un retour d'expérience

Code	Phase.....	Poids
G343	1. Réaliser un retour d'expérience sur l'élaboration du diagnostic.....	30 %
	2. Obtenir un retour des collectivités sur la faisabilité et l'efficacité de chaque mesure.....	30 %
	3. Consolider un retour d'expérience global	40 %

3.5 RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENT

Code	Intitulé	Cible
R35a	Nombre de consultations du tableau de bord sur le site internet par rapport à celui attendu	2500

Source : ORS.

3.5.1 Élaborer le plan du tableau de bord

Code	Phase.....	Poids
G351	1. Sélectionner les thématiques et indicateurs à intégrer	60 %
	2. Identifier les fournisseurs de données	20 %
	3. Conceptualiser le tableau de bord (fiche par thématique, mode de représentation de chaque indicateur)	20 %

3.5.2 Élaborer le tableau de bord

Code	Phase.....	Poids
G352	1. Recueillir les données nécessaires à la définition des indicateurs	30 %
	2. Réaliser les représentations de chaque indicateur	40 %
	3. Rédiger le texte d'accompagnement de chaque fiche thématique	30 %

Code	Intitulé	Cible
S352a	Nombre de fiches thématiques créées par rapport à celui attendu	10

Source : ORS.

3.5.3 Développer le support de communication pour ce tableau de bord

Code	Phase.....	Poids
G353	1. Implanter le tableau de bord sur le site internet du PRSE	20 %
	2. Réaliser une infographie dynamique destinée au grand public, diffusée via les réseaux sociaux	40 %
	3. Réaliser une plaquette destinée aux partenaires du PRSE.....	40 %

4 PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES POPULATIONS VULNÉRABLES

4.1 RÉDUIRE LES RISQUES CHEZ LA FEMME ENCEINTE ET LE JEUNE ENFANT

Code	Intitulé	Cible
R41a	Nombre de consultations réalisées par les services impliqués dans le dispositif REPROTOXIF par rapport à celui attendu	500

Source : ARS et REPROTOXIF.

4.1.1 Prévenir les risques d'exposition environnementale chez les femmes enceintes et les enfants

Code	Phase.....	Poids
G411	1. Conventionner avec deux établissements de santé pour l'expérimentation des consultations REPROTOXIF	15 %
	2. Réaliser le bilan de l'expérimentation REPROTOXIF	15 %
	3. Sélectionner des projets dans le cadre du premier appel à projets PRSE 3 portant sur des actions de prévention des expositions environnementales des enfants et de la femme enceinte	20 %
	4. Réaliser le bilan des projets sélectionnés afin d'identifier les actions les plus efficaces afin de préparer le cahier des charges d'un appel à projets spécifique « prévention des expositions environnementales de la femme enceinte et du jeune enfant »	15 %
	5. Organiser l'appel à projet « prévention des expositions environnementales de la femme enceinte et du jeune enfant »	20 %
	6. Évaluer les actions menées dans le cadre de cet appel à projets afin de définir une stratégie de prévention pérenne	15 %

4.1.2 Améliorer l'environnement sonore des nouveau-nés prématurés

Code	Phase.....	Poids
G412	1. Élaborer un kit d'information (affiches et plaquettes) destiné aux établissements de santé disposant d'une maternité	25 %
	2. Définir un programme de formation destiné aux professionnels des services de réanimation néonatale et/ou néonatalogie	10 %
	3. Réaliser des sessions de formations	30 %
	4. Suivre l'aménagement d'un nouveau service de réanimation néonatale	20 %
	5. Effectuer un retour d'expérience sur les différentes actions	15 %

Code	Intitulé	Cible
S412a	Nombre d'établissements dont le service de réanimation néonatale et/ou néonatalogie a fait l'objet d'une action de formation parmi ceux envisagés	15

Source : ARS.

4.1.3 Informer le grand public et promouvoir le dépistage du saturnisme infantile

Code	Phase.....	Poids
G413	1. Identifier les territoires présentant un déficit de dépistage de plombémie	10 %
	2. Élaborer une stratégie d'information et de sensibilisation des prescripteurs en zone à déficit de dépistage	20 %
	3. Réaliser les actions d'information des prescripteurs.....	20 %
	4. Lancer une expérimentation sur un territoire déficitaire en dépistage visant à intégrer systématiquement la recherche d'éventuelles expositions au plomb lors d'une consultation de suivi de grossesse	50 %

4.2 PROTÉGER LES JEUNES DES RISQUES AUDITIFS

Code	Intitulé	Cible
R42a	Nombre d'établissements ayant organisé des actions de sensibilisation de leurs élèves au cours de la période du PRSE 3 parmi l'ensemble des collèges d'Île-de-France	229

Source : ARS. L'objectif cible de 229 correspond à 20 % des 1146 établissements franciliens.

Code	Intitulé	Cible
R42b	Nombre d'élèves (écoles primaires, collèges, lycées) ayant suivi une action de sensibilisation au cours de la période du PRSE 3 par rapport à celui prévu	50000

Source : ARS.

4.2.1 Cartographier les actions de prévention des nuisances sonores

Code	Phase.....	Poids
G421	1. Définir le modèle de fiche de recensement des actions	10 %
	2. Identifier les acteurs	10 %
	3. Prendre contact avec les acteurs, recueillir les fiches	20 %
	4. Réaliser une analyse territorialisée des fiches	20 %
	5. Compiler les données collectées	20 %
	6. Actualiser le bilan des outils utilisés/existants	20 %

4.2.2 Recueillir les habitudes et les pratiques d'écoute musicale des jeunes

Code	Phase.....	Poids
G422	1. Définir des questions communes	20 %
	2. Définir des modalités d'intégration des questions communes dans les questionnaires existants des partenaires et de leur exploitation.....	15 %
	3. Définir des modalités et un format de transmission au CidB des données recueillies	15 %
	4. Traiter les données de l'année scolaire 2018-2019	10 %
	5. Traiter les données de l'année scolaire 2019-2020	10 %
	6. Traiter les données de l'année scolaire 2020-2021	10 %
	7. Réaliser un bilan final à partir des données recueillies entre 2018 et 2021	20 %

4.2.3 Organiser le réseau des acteurs de prévention des nuisances sonores

Code	Phase.....	Poids
G423	1. Proposer aux acteurs régionaux d'intégrer le réseau ressource santé environnement	10 %
	2. Organiser un forum d'échange sur le réseau dédié aux actions portées par les acteurs régionaux de prévention du risque auditif.....	20 %
	3. Porter un projet issu des échanges menés par les acteurs dans le cadre du réseau	70 %

4.2.4 Informer et former des relais pour la prévention auprès des jeunes

Code	Phase.....	Poids
G424	1. Définir des modules de formation sur les risques liés aux niveaux sonores élevés pour les enseignants (primaire, collège, lycée) et des infirmiers de l'Education nationale.....	50 %
	2. Intégrer ces modules dans le plan académique de formation.....	10 %
	3. Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l'éducation Nationale au cours de l'année scolaire 2017-2018	10 %
	4. Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l'éducation Nationale au cours de l'année scolaire 2018-2019	10 %
	5. Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l'éducation Nationale au cours de l'année scolaire 2019-2020	10 %
	6. Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l'éducation Nationale au cours de l'année scolaire 2020-2021	10 %

Code	Intitulé	Cible
S424a	Nombre d'enseignants ayant suivi une formation par rapport à celui prévu	500
Source : ARS.		

Code	Intitulé	Cible
S424b	Nombre d'infirmiers scolaires ayant suivi une formation par rapport à celui prévu	500
Source : ARS.		

4.2.5 Mener des interventions de prévention destinées aux jeunes

Code	Phase.....	Poids
G425	1. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2017-2018	10 %
	2. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2018-2019	10 %
	3. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2019-2020	10 %
	4. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2020-2021	10 %
	5. Préparer le cahier des charges pour le développement des actions destinées au public des écoles primaires	30 %
	6. Lancer un appel à projets pour répondre au cahier des charges des actions destinées au public des écoles primaires	15 %
	7. Mener une première expérimentation d'actions destinées au public des écoles primaires.....	15 %

Code	Intitulé	Cible
S425a	Nombre d'élèves du secondaire (collèges et lycées) ayant suivi une action de sensibilisation par rapport à celui prévu	40000
Source : ARS.		

Code	Intitulé	Cible
S425b	Nombre d'élèves du primaire ayant suivi une action de sensibilisation par rapport à celui prévu	2000
Source : ARS.		

4.3 MIEUX MAÎTRISER LES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ASTHME ET DES ALLERGIES

Code	Intitulé	Cible
R43a	Nombre de services ayant intégré dans leur programme d'éducation thérapeutique du patient dédié à l'asthme un atelier « environnement » parmi ceux ayant suivi le module de formation	27
Source : ARS.		

Code	Intitulé	Cible
R43b	Nombre d'interventions réalisées à domicile par des conseillers en environnement intérieur dans le cadre du soutien permis par le PRSE 3 par rapport à celui prévu	150
Source : ARS.		

4.3.1 Renforcer le système d'alerte pour la prévention des pollinoses

Code	Phase.....	Poids
G431	1. Installer, à titre expérimental, un capteur de pollen en temps réel	10 %
	2. Évaluer l'expérimentation du capteur en temps réel, à l'issue d'une première saison pollinique	10 %
	3. Définir une stratégie d'évolution du dispositif de surveillance des pollens à l'aide des capteurs traditionnels et capteurs en temps réel	10 %
	4. Réaliser une étude de faisabilité de la transposition de l'outil Pollin'air dans le dispositif de surveillance d'Île-de-France.....	10 %
	5. Réaliser le développement informatique de l'application Pollin'air en Île-de-France	10 %
	6. Déployer un réseau de participants bénévoles à Pollin'air.....	15 %
	7. Déployer de nouvelles modalités de mise à disposition de l'information concernant la surveillance des pollens pour le grand public.....	15 %
	8. Définir une stratégie d'actions de sensibilisation en définissant les priorités selon les publics visés (professionnels de santé, grand public, gestionnaires d'espaces verts, distributeurs de végétaux)	10 %
	9. Mettre en œuvre les actions de sensibilisation définies comme prioritaire	10 %

Code	Intitulé	Cible
S431a	Nombre de contributeurs au dispositif Pollin'air recrutés au cours du PRSE 3 par rapport à celui attendu	50
Source : ARS.		

Code	Intitulé	Cible
S431b	Nombre de départements franciliens disposant d'au moins 1 contributeur au dispositif Pollin'air	8
Source : ARS.		

4.3.2 Intégrer la santé environnement dans l'éducation thérapeutique du patient

Code	Phase.....	Poids
G432	1. Élaborer et diffuser des recommandations au sein d'un groupe de travail	25 %
	2. Former les intervenants à la dimension « environnement » (3 sessions)	25 %
	3. Évaluer la formation pour les professionnels de santé des programmes d'ETP	25 %
	4. Évaluer la mise en œuvre d'ateliers santé environnement dans les programmes d'ETP	25 %

Code	Intitulé	Cible
S432a	Nombre de programmes d'éducation thérapeutique du patient dédiés à l'asthme dont au moins un intervenant a bénéficié de la formation « santé environnement / qualité de l'air intérieur » parmi ceux existants	34

Source : ARS. Un résultat correspondant à 75 % des programmes existants est jugé satisfaisant.

4.3.3 Informer et sensibiliser les professionnels de santé sur la qualité de l'air intérieur

Code	Phase.....	Poids
G433	1. Réaliser un état des lieux régional des formations existantes pour les professionnels de santé abordant la QAI	25 %
	2. Définir un cahier des charges d'un module de formation QAI à l'attention des professionnels de santé	50 %
	3. Sélectionner le ou les organismes pour mettre en œuvre le module de formation	25 %

Code	Intitulé	Cible
S433a	Nombre de sessions de formation organisées au cours du PRSE 3 par rapport à celui prévu	5

Source : ARS.

4.3.4 Structurer un réseau régional des conseillers en environnement intérieur

Code	Phase.....	Poids
G434	1. Mettre en place un groupe projet avec les partenaires régionaux impliqués	20 %
	2. Créer un réseau de CMEI pour l'Île-de-France	20 %
	3. Élaborer un formulaire standardisé d'aide à la prescription CMEI pour les professionnels de santé	20 %
	4. Élaborer des outils harmonisés pour les diagnostics à domicile	20 %
	5. Évaluer le dispositif.....	20 %

Code	Intitulé	Cible
S434a	Nombre de départements franciliens où le réseau CMEI est implanté et en capacité d'intervenir pour réaliser des visites à domicile des patients	8

Source : ARS.

4.4 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX SANITAIRES DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Code	Intitulé
I44a	Réalisation d'un bilan formalisé de l'action

Source : CD93 et DRIHL.

4.4.1 Expérimenter de nouvelles formes d'intervention dans l'habitat intégrant précarité énergétique et santé des occupants

Code	Phase.....	Poids
G441	1. Organiser un appel à projets dans le 93	20 %
	2. Mettre en œuvre les projets retenus.....	40 %
	3. Réaliser le bilan des expérimentations.....	20 %
	4. Préparer le cahier des charges de nouvelles expérimentations	20 %

4.5 LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Code	Intitulé	Cible
R45a	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un relogement parmi ceux dont l'habitat a été frappé d'une procédure d'insalubrité nécessitant un relogement et dont la prise en charge incombe ou risque d'incomber à l'État en cas de carence du propriétaire	100 %

Source : DRIHL IDF, service SDAOLH, données de Système Priorité Logement (SYPLO) du ministère en charge du logement, entre 2017 et 2019, ARS IDF. La lecture de l'indicateur nécessite de prendre en compte le fait qu'une partie des publics concernés trouvent une solution de relogement par eux-mêmes.

4.5.1 Faire évoluer les critères d'insalubrité

Code	Phase.....	Poids
G451	1. Réaliser un état des lieux des pratiques des délégations départementales et des SCHS sur la prise en compte des moisissures et de la déperdition thermique pour l'évaluation de l'insalubrité des logements	25 %
	2. Réaliser une expérimentation visant à définir les critères complémentaires d'appréciation de l'insalubrité des logements concernant les moisissures et la déperdition thermique	40 %
	3. Assurer l'évaluation de l'expérimentation	25 %
	4. Intégrer les critères portant sur les moisissures et la déperdition thermique dans la grille d'évaluation de l'insalubrité des logements des DD-ARS et des SCHS.....	10 %

Code	Intitulé	Cible
S451a	Nombre d'enquêtes d'insalubrité sur le territoire d'expérimentation pour lesquelles les critères sur les moisissures et la déperdition thermique ont été pris en compte par rapport à celui prévu	50

Source : ARS.

4.5.2 Améliorer le relogement des personnes vulnérables dont l'habitat est insalubre

Code	Phase.....	Poids
G452	1. Organiser l'appel à projets (AAP) d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) 2018-2019	20 %
	2. Conventionner avec les lauréats de l'AAP AVDL.....	10 %
	3. Suivre la mise en œuvre des actions des lauréats de l'AAP AVDL 2018-2019.....	20 %
	4. Organiser l'AAP AVDL 2020-2023, volet « logement d'abord »	20 %
	5. Conventionner avec les lauréats de l'AAP AVDL 2020-2023, volet « logement d'abord »	10 %
	6. Suivre la mise en œuvre des actions des lauréats de l'AAP AVDL 2020-2023, volet « logement d'abord »	20 %

Code	Intitulé	Cible
S452a	Nombre de ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social renforcé parmi ceux dont l'habitat a été frappé d'une procédure d'insalubrité nécessitant un relogement et dont la prise en charge incombe ou risque d'incomber à l'État en cas de carence du propriétaire	100 %

Source : DRIHL IDF, service SDAOLH, données de Système Priorité Logement (SYPLO) du ministère en charge du logement, entre 2017 et 2019, ARS IDF. L'ampleur de l'accompagnement varie selon la situation des ménages et les difficultés qu'ils rencontrent.